

ORDONNANCES ADOPTÉES LE 2 SEPTEMBRE 2008

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest a adopté des ordonnances pour les événements suivants lors de sa séance du 2 septembre 2008 :

Épluchette des Chevaliers de Colomb, le 6 septembre 2008 au parc Saint-Paul et rue Brisset;
Fête de quartier, le 13 septembre 2008 au parc Campbell-Ouest;
Marché Joe-Beef, le 13 septembre 2008 au parc Joe-Beef;
Le country à St-Charles, le 20 septembre 2008 rue du Centre.

En vertu des règlements suivants:

Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., 01-280, chapitre IV, article 531);
Règlement sur le bruit (R.R.V.M. chapitre B-3, article 20);
Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, alinéa 8);
Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8).

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

DONNÉ à Montréal, ce 7 septembre 2008.

Caroline Fisette, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Informations : 514 872-3431